GROUPE DE RECHERCHE
ET D'INFORMATION
SUR LA PAIX ET LA SÉCURITÉ

467 chaussée de Louvain
B – 1030 Bruxelles
Tél. : +32 (0)2 241 84 20
Fax : +32 (0)2 245 19 33
Courriel : admi@grip.org
Internet : www.grip.org
Twitter : @grip_org
Facebook : GRIP.1979

Le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) est un centre de recherche indépendant fondé à Bruxelles en 1979.

Composé de vingt membres permanents et d'un vaste réseau de chercheurs associés, en Belgique et à l'étranger, le GRIP dispose d'une expertise reconnue sur les questions d'armement et de désarmement (production, législation, contrôle des transferts, non-prolifération), la prévention et la gestion des conflits (en particulier sur le continent africain), l'intégration européenne en matière de défense et de sécurité, et les enjeux stratégiques asiatiques.

En tant qu'éditeur, ses nombreuses publications renforcent cette démarche de diffusion de l'information. En 1990, le GRIP a été désigné « Messager de la Paix » par le Secrétaire général de l'ONU, Javier Pérez de Cuéllar, en reconnaissance de « Sa contribution précieuse à l'action menée en faveur de la paix ».

Le GRIP bénéficie du soutien du Service de l'Éducation permanente de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

NOTE D'ANALYSE – 10 janvier 2014

OKO MVONDO Myriam. *Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'ouest – octobre à décembre 2013. Note d'Analyse du GRIP, 10 janvier 2014, Bruxelles.*

http://www.grip.org/fr/node/1184

NOTE D'ANALYSE

MONITORING DE LA STABILITÉ RÉGIONALE DANS LE BASSIN SAHÉLIEN ET EN AFRIQUE DE L'OUEST

Octobre - décembre 2013

Par **Myriam Oko Mvondo**

10 janvier 2014

Résumé

Ce monitoring trimestriel est réalisé dans le cadre d'un projet d'une durée de trois ans (2011-2013) intitulé « Amélioration de la sécurité humaine, prévention des conflits et renforcement de l'état de droit dans huit pays d'Afrique occidentale et centrale » financé par le Ministère des Affaires étrangères du Grand-Duché du Luxembourg.

Il a pour but de suivre la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest avec un accent plus particulier sur le **Burkina Faso**, la **Côte d'Ivoire**, la **Guinée**, le **Mali**, le **Niger** et le **Sénégal**. Il se penche en particulier sur les questions liées aux tensions régionales, au terrorisme et aux trafics transfrontaliers, à la production et aux transferts d'armements et aux mécanismes de coopération en matière de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.

Abstract

MONITORING OF REGIONAL STABILITY IN THE SAHEL REGION AND IN WEST AFRICA

This quarterly monitoring is part of a three years project (2011-2013) on "Improving human security, conflict prevention and strengthening the rule of law in eight countries in West and Central Africa" funded by the Ministry of Foreign Affairs of the Grand Duchy of Luxembourg.

It aims to monitor the security situation in West Africa with a focus on **Burkina Faso**, **Côte d'Ivoire**, **Guinea**, **Mali**, **Niger** and **Senegal**. It examines in particular issues related to regional tensions, terrorism and cross-border trafficking, production and transfer of arms and cooperation mechanisms in the fight against terrorism and transnational organized crime.

SOMMAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS 4

I TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALE 6

A. Burkina Faso 6

1. Elections présidentielles 2015 : avec ou sans Compaoré? .....
2. Entre tensions internes et menaces externes .....
3. Insécurité économique et alimentaire.....

B. Côte d'Ivoire 7

1. Tractations en vue de l'élections présidentielle de 2015 .....
2. Procès Gbagbo et affiliés .....
3. Insécurité et instabilité persistantes.....
4. Quid de la réconciliation nationale? .....

C. Guinée 12

1. Tensions post-électorales .....
2. État de droit ou de non droit? .....
3. Tensions sociales et communautaires .....

D. Mali 14

1. Regain de tensions dans le pays. .....
2. Situation particulière au Nord-Mali .....
3. Processus de paix retardé .....
4. MINUSMA et EUTM.....
5. Situation humanitaire .....

E. Niger 18

1. Tensions politiques internes .....
2. Insécurité persistante .....
3. Situation humanitaire préoccupante.....

F. Sénégal 21

1. Suite de la traque contre les enrichissements illicites .....

2. Corruption, trafics et crise sociale .....

3. Conflit en Casamance .....

4. Affaire Hissène Habré .....

II CRIMINALITÉ ET INSÉCURITÉ TRANSFRONTALIÈRE 23

A. Le trafic de drogue 23

1. Hausse continuelle du trafic et de la consommation .....

2. Mobilisation contre le trafic .....

B. La piraterie dans le golfe de Guinée 25

1. État des lieux de la piraterie .....

2. Initiatives régionales et internationales .....

C. Initiatives de coopération internationales, régionales et bilatérales……..27

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Organisations internationales & Afrique de l'Ouest/Sahel

AFRICOM : Commandement américain pour l'Afrique

BMI : Bureau maritime international

CAAT : Cellule aéroportuaire anti-trafic installée à Dakar pour lutter contre le narcotrafic en Afrique de l'Ouest. Elle a débuté ses activités en octobre 2011.

CEEAC : Communauté économique des États d'Afrique centrale

CEDEAO : Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest

CIC : Centre interrégional de coordination

CEMOC : Comité d'état-major opérationnel conjoint. Créé le 21 avril 2010 à Tamanrasset, le CEMOC regroupe l'Algérie, le Mali, la Mauritanie et le Niger. Il a pour but d'organiser la lutte régionale contre le terrorisme d'AQMI, renforcer la coopération et la coordination sécuritaire et militaire entre les pays du champ sans qu'il n'y ait d'ingérence étrangère. Comptant actuellement sur des effectifs s'élevant à 25 000 hommes, le CEMOC s'appuiera dans quelque 18 mois sur près de 75 000 hommes.

CPI : Cour pénale internationale

CUA : Commission de l'Union africaine

OCHA : Agence de coordination des affaires humanitaires

OMD : Organisation mondiale des Douanes

ONUDC : Office des Nations unies contre la drogue et le crime

UA : Union africaine

UNHCR : Haut-commissariat des Nations unies pour les réfugiés

WACI : *West african commission on drugs*

Burkina-Faso

CENI : Commission électorale nationale indépendante

CPD : Congrès pour la démocratie et le progrès

Côte d'Ivoire

ADDR : Autorité pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion

CDVR : Commission dialogue, vérité et réconciliation. Commission mise en place par Alassane Ouattara et dont le but est de convaincre les Ivoiriens que vivre ensemble est à nouveau possible. Elle est composée de onze membres et est présidée par l'ancien Premier ministre, Charles Konan Banny.

CSE : Cellule spéciale d'enquête

DOZOS : Chasseurs traditionnels pro-Ouattara.

FRCI : Forces Républicaines de Côte d'Ivoire. Nouveau nom donné aux forces armées ivoiriennes le 17 mars 2011 par le président Ouattara : elles intègrent désormais les forces issues des deux camps, les FDS et les FAFN.

FPI : Front populaire ivoirien de l'ancien président Laurent Gbagbo.

OJT-CI : Observatoire de la justice transitionnelle de Côte d'Ivoire

ONUCI : Mission des Nations unies en Côte d'Ivoire.

RDR : Rassemblement des Républicains d'Alassane Ouattara. Membre du Rassemblement des Houphouétistes pour la Démocratie et la Paix (RHDP).

Guinée

CENI : Commission électorale nationale indépendante

CNT : Conseil national de transition

RPG : Rassemblement du peuple de Guinée

UFDG : Union des Forces Démocratiques de Guinée de Cellou Dalein Diallo

Mali

AQMI : Al-Qaeda au Maghreb islamique

HCUA : Haut conseil pour l'unité de l'Azawad

MINUSMA : Mission des Nations unies au Mali

MNLA : Mouvement National pour la Libération de l'Azawad. Il est né au mois d'octobre 2011 sur la base d'un projet initié par le chef touareg, Ibrahim Ag Bahanga. Il regroupe trois mouvements, le Mouvement national de l'Azawad (MNA), du Mouvement touareg malien (MTM) ainsi que de l'alliance pour le changement et la démocratie (ADC).

MUJAO : Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest

RPM : Rassemblement pour le Mali

Sénégal

APR : Alliance pour la République. Parti de l'opposition présidé par l'ancien Premier ministre, Macky Shall.

MFDC : Mouvement des forces démocratiques de la Casamance. Initialement composé de véritables indépendantistes, le mouvement a fini par attirer d'anciens membres de l'armée sénégalaise ainsi que des bandits avides de s'enrichir.

PDS : Parti démocrate sénégalais du président Abdoulaye Wade.

I TENSIONS ET STABILITÉ RÉGIONALE

A. Burkina Faso

Rappel : Après la victoire de son parti aux élections sénatoriales du 28 juillet, le président Compaoré a annoncé la suspension du processus de mise en place du Sénat et demandé un rapport d'étape sur ce processus. L'opposition avait manifesté à plusieurs reprises contre ce projet, craignant qu'il ne soit le prélude à une modification de l'article 37 de la Constitution, lequel limite à deux le nombre de mandats présidentiels.

1. Élection présidentielle 2015 : avec ou sans Compaoré ?

Alors que la constitution burkinabée ne lui permet plus de se représenter, les récentes sorties médiatiques de Blaise Compaoré laissent penser qu'il n'exclut pas l'hypothèse d'un nouveau mandat[1]. Malgré l'opposition de la société civile et des partis d'opposition à la création du Sénat, puis la suspension du processus en août, le chef d'État a finalement annoncé le 13 décembre la mise en place effective du Sénat[2]. Lors d'un entretien à TV5, en marge du sommet de Paris sur la paix et la sécurité en Afrique début décembre, Compaoré a aussi laissé entendre qu'une modification de l'article 37 de la Constitution était possible et que le peuple serait dès lors consulté. L'opposition n'entend pas laisser faire ce qu'elle qualifie de coup d'État constitutionnel et a annoncé la création d'un « état-major permanent de crise » pour barrer la route à Compaoré[3]. Par ailleurs, les députés ont voté le 17 décembre 2013 une nouvelle loi sur le statut de l'opposition. Désormais, tout parti politique doit faire une déclaration écrite publique de son appartenance à l'opposition ou à la majorité. De plus, une ancienne disposition qui obligeait les militants de l'opposition à renoncer aux hautes fonctions a été abrogée[4]. Les partis de l'opposition ont voté contre cette modification et dénoncent une volonté de division et de déstabilisation[5].

2. Entre tensions internes et menaces externes

L'armée burkinabée a fêté le 2 novembre son 53ème anniversaire sur le thème : « les forces armées nationales face aux défis de la sécurité régionale ». En effet, cette dernière est engagée dans des missions internationales de maintien de la paix au Mali, au Darfour et en Guinée-Bissau. Sur le plan national, son image reste marquée par les mutineries et manifestations de 2011, pour lesquelles six soldats ont été condamnés le 26 décembre à des peines de prison avec sursis[6].

1. « Blaise Compaoré n'exclut pas une modification de la Constitution pour se représenter en 2015 », *Œil d'Afrique*, 8 décembre 2013.
2. « Blaise Compaoré confirme la mise en place du Sénat », *RFI*, 13 décembre 2013.
3. « Blaise Compaoré en précampagne pour 2015 », *Jeune Afrique*, 18 décembre 2013.
4. « L'Afrique de l'Ouest en bref », *Ouestaf*, 18 décembre 2013.
5. « Au Burkina Faso, le statut des partis politiques de l'opposition a été modifié », *RFI*, 20 décembre 2013.
6. « Six militaires condamnés à du sursis après la mutinerie de 2011 », *Starafrica*, 26 décembre 2013.

Un mois plus tard, l'indépendance du pays a été célébrée sur fond de défiance et de tensions avec le gouvernement[7]. En effet, les revendications sociales[8] sont nombreuses notamment en matière de justice[9], de respect des droits de l'Homme[10], de liberté d'expression et de presse. Plus qu'une éventuelle intrusion des djihadistes venus des pays voisins, les autorités burkinabées craindraient une recrudescence de la contestation populaire ayant son épicentre dans les universités avec un effet de contagion dans les lycées et collèges[11]. Au sein des camps de réfugiés maliens (près de 50 000 à la mi-avril 2013), les tensions entre communautés ont baissé d'un cran et une grande majorité des personnes interrogées par les enquêteurs en juin 2013 souhaite désormais participer au processus de dialogue et de réconciliation, selon le rapport d'OXFAM.

3. Insécurité économique et alimentaire

Selon the *African Economic Outlook*, les perspectives économiques pour 2013 sont bonnes avec des prévisions de croissance de 6,7%. Cependant, la corruption gangrène tous les secteurs de l'économie et de l'administration. Selon l'indice de corruption établi par *Transparency International*, le pays est classé en 83ième position sur 177 en 2013[12].

B. Côte d'Ivoire

Rappel : Le pays a tourné la page des élections législatives et municipales tenues le 21 avril 2013. Le procès Gbagbo continue de rythmer l'actualité politique et sociale autant que l'insécurité. Ce qui a un impact sur le processus de réconciliation qui piétine.

1. Tractations en vue de l'élection présidentielle de 2015

Libéré sous le régime de liberté provisoire depuis juillet, le président du Front populaire ivoirien (FPI) de l'ancien président Gbagbo, Pascal Affi N'guessan, ne cesse de parcourir le territoire afin de remobiliser les troupes et d'appeler aux dons pour le financement du parti. Pour l'instant, le FPI n'a pas encore décidé s'il présentera un candidat lors de l'élection présidentielle ou s'il continuera de jouer la politique de la chaise vide[13].

En dépit de leurs dissensions, une rencontre qualifiée d'historique s'est tenue le 9 décembre entre le Rassemblement des républicains (RDR), parti du président Alassane Ouattara et le FPI, à l'appel de ce dernier. Le FPI propose comme préalable à l'apaisement dans le pays, l'organisation d'États généraux de la République, une proposition rejetée par le RDR[14]. Par contre, Ouattara a laissé entendre que le FPI pourrait entrer dans le gouvernement[15].

---

7. Voir « Le Burkina Faso : Vulnérabilités et risques de turbulences », Michel Luntumbue, Note d'Analyse du GRIP, 17 septembre 2013.
8. Voir « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – juillet à septembre 2013 », Margaux Vaghi, Note d'Analyse du GRIP, 15 octobre 2013.
9. « Assassinat de Norbert Zongo : les Burkinabè n'oublient pas », *RFI*, 23 décembre 2013.
10. « Situation des Droits humains au Burkina », *Lepays*, 6 décembre 2013.
11. « Blaise Compaoré face au péril jeune », *Jeune Afrique*, 30 octobre 2013.
12. « Autorité supérieure de contrôle d'État - 51 dossiers de malversations décelés en 2012 », *Allafrica*, 11 décembre 2013.
13. « Laurent Gbagbo reviendra ? », *Irib*, 18 décembre 2013.
14. « Rencontre historique entre le FPI de Gbagbo et le RDR de Ouattara », *RFI*, 11 décembre 2013.
15. « La main tendue d'Alassane Ouattara au parti de Laurent Gbagbo », *RFI*, 14 décembre 2013.

De son côté, le Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) a tenu un congrès qui a reconduit Konan Bédié à son poste de président. Celui-ci, sans renier son alliance avec le RDR, a déclaré que le PDCI présenterait un candidat à la présidentielle, sans pour autant préciser si ce serait dans le cadre d'une alliance avec le RDR ou non[16]. Le RDR quant à lui a déjà son candidat en la personne du président actuel. Le gouvernement a par ailleurs annoncé en octobre le démarrage d'un processus d'« identification ordinaire des Ivoiriens et des personnes vivant en Côte d'Ivoire ». Dans le même temps, le FPI s'est opposé à ce recensement général de la population et de l'habitat, prévu cette fin d'année. Il serait selon lui illégitime et inopportun de l'organiser dans ce contexte d'insécurité et de désordre sur l'ensemble du territoire national, qui ne permettent pas de conduire sérieusement une opération aussi délicate que stratégique[17].

2. Procès Gbagbo et affiliés

Le 1er octobre, la Cour pénale internationale (CPI) a émis un mandat d'arrêt international contre Charles Blé Goudé, ex-leader des jeunes patriotes et proche de l'ancien président Laurent Gbagbo, détenu en Côte d'Ivoire[18]. Sans réponse des autorités ivoiriennes, la chambre préliminaire de la CPI a réitéré sa demande de transfert du suspect et lui a rappelé son obligation d'exécuter cette demande[19]. Laurent Gbagbo a quant à lui été maintenu en détention par décision de la chambre d'appel de la CPI en date du 11 novembre qui fait suite à sa demande de liberté provisoire[20]. Simone Gbagbo pour sa part demeure en résidence surveillée dans le nord du pays. Les autorités ivoiriennes ont par ailleurs annoncé, le 21 novembre, la reprise du procès d'une cinquantaine d'officiers et de soldats étiquetés pro-Gbagbo, devant le tribunal militaire pour des crimes commis pendant et après la crise post-électorale[21].

3. Insécurité et instabilité persistantes

Malgré une amélioration de la situation économique[22], l'instabilité et l'insécurité restent omniprésentes en Côte d'Ivoire. Corruption, violences internes et transfrontalières, conflits communautaires et fonciers, soulèvements des ex-combattants gangrènent le processus de réconciliation nationale.

A. Corruption à tous les étages

La corruption reste élevée dans l'ensemble du pays, selon le Rapport sur l'indice de perception de la corruption (IPC) 2013. Dans ce classement, la Côte d'Ivoire est le pays le plus corrompu de la CEDEAO et occupe le 130ème rang mondial sur 177 États[23].

16. « Présidentielle 2015 : le PDCI-RDA dans un dilemme », *Linfodrome*, 5 décembre 2013.
17. « Le FPI s'oppose au recensement de la population », *Koaci*, 27 décembre 2013.
18. « Charles Ble Goude: ICC warrant for Ivorian ex-minister », BBC Afrique, 1er octobre 2013.
19. « Decision requesting Côte d'Ivoire to provide observations concerning th*e* request for arrest and surrender of Charles Blé Goudé'Court », *ICC*, 2 décembre 2013.
20. « Judgment on the appeal of Mr Laurent Gbagbo against the decision of Pre-Trial Chamber I of 11 July 2013 entitled "Third decision on the review of Laurent Gbagbo's detention pursuant to article 60(3) of the Rome Statute», *ICC*, 29 octobre 2013.
21. « Prochain procès d'un ex-chef militaire pro-Gbagbo », *RFI*, 15 novembre 2013.
22. « La Côte d'Ivoire se refait une santé économique », *Slate Afrique*, 12 novembre 2013.
23. Indice de perception de la corruption rapport 2013, *Transparency International.*

Le classement Mo Ibrahim sur la gouvernance en Afrique situe quant à lui le pays au 44ème rang sur 52[24]. *Transparency International* précise que les abus de pouvoir, les transactions secrètes et les commissions occultes continuent de faire des ravages, du secteur des affaires à celui de l'éducation en passant par la santé publique. Dans les faits, il s'agit de mauvaise gouvernance, d'attribution de marchés de gré à gré et de conflits d'intérêts dans la course à l'enrichissement illicite[25]. À une échelle locale, les transporteurs ont annoncé en décembre une grève pour protester contre les rackets des forces de sécurité[26]. Le gouvernement a pris des mesures de lutte depuis 2011 qui semblent inefficaces pour le moment.

B. Insécurité

Ces derniers mois, une recrudescence de la violence a été signalée sur les routes du pays où des bandes armées sévissent dans plusieurs régions principalement au nord, au centre et à l'ouest[27]. Dans les faits, une personne est décédée suite à l'attaque d'un convoi de véhicules par une bande armée sur l'axe Marah-Dikodougou (nord)[28]. À Abidjan, ce sont les « microbes[29] » qui sèment la terreur, notamment à Abobo[30]. Un face-à-face mortel, qui serait lié au trafic de drogue, a opposé les Forces républicaines de Côte d'Ivoire (FRCI) à des individus à Yopougon le 4 décembre. A Gribouo dans le sud-ouest, trois personnes ont été tuées et trois autres blessées par des chasseurs traditionnels dénommés « Dozos », suite à une querelle foncière et des accusations de vol de récoltes. Par la suite, les populations ont dénoncé l'indifférence du gouvernement et demandé le départ des Dozos[31]. À Zoukougbeu dans l'ouest du pays, des femmes et des jeunes ont conduit le 23 décembre une manifestation contre l'insécurité en signe de protestation contre les vols et agressions récurrentes[32]. Concernant les « Dozos »[33], un rapport publié le 6 décembre par l'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) leur impute de sérieuses violations de droits de l'homme. L'ONU a également demandé l'ouverture d'une enquête[34]. La France pour sa part a renouvelé son appui à la réforme du secteur de la sécurité en Côte d'Ivoire en remettant aux autorités 500 pistolets automatiques pour lutter contre le « grand banditisme ».

24. Indice Ibrahim de la gouvernance africain 2013, *Fondation Mo Ibrahim.*

25. « Tout savoir (ou presque) sur la corruption en Côte d'Ivoire », *Rnw*, 22 décembre 2013.

26. « Pour protester contre le racket, des transporteurs annoncent une grève », *Linfodrome*, 16 décembre 2013.

27. « Une bande armée attaque des minibus au nord du pays, 1 mort », *Peopledaily*, 15 octobre 2013.

28. « Une bande armée attaque des minibus au nord du pays, 1 mort », *China*, 12 octobre 2013

29. Phénomène né à Abobo au lendemain de la crise post-électorale. Il s'agit de jeunes délinquants (entre 10 et 17 ans), rompus à l'art de l'utilisation des armes blanches et des armes légères.

30. « Attention "aux microbes" », *Wadr*, 18 décembre 2013.

31. « Après les tueries de Gribouo (Buyo) : les populations demandent le départ des Dozos », *Linfodrome*, 8 novembre 2013.

32. « Manifestation contre l'insécurité à Zoukougbeu », *Koaci*, 24 décembre 2013.

33. « Local Militias Hold Sway in Cote d'Ivoire's Lawless Duékoué », *Refiefweb*, 23 décembre 2013.

34. « UN urges probe into serious human rights abuses by traditional hunters in Côte d'Ivoire », *UN*, 6 décembre 2013.

Une remise effectuée le 16 novembre à Abidjan par le ministre de l'Intérieur français Manuel Valls, lors de sa tournée régionale dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest[35].

C. L'épineux problème des ex-combattants

Fidèle Sarassoro, directeur général de l'Autorité pour le désarmement, la démobilisation et la réinsertion (ADDR) a déclaré le 4 octobre lors d'une cérémonie à Bouaké que plus de 11 000 combattants ivoiriens sur 65 000 recensés ont déposé les armes et réintégré la vie civile[36]. Cependant, la démobilisation complète des ex-combattants se heurte au chômage et à la pauvreté. Le secteur public devrait employer 10 % des effectifs, le restant devant être employé dans le secteur privé ou informel selon Mme Gigja Sorensen en charge du planning du DDR pour l'ONUCI[37]. Pour sa part, le Dr Christophe Kouamé de la Convention de la société civile ivoirienne (CSCI) estime que l'insécurité en Côte d'Ivoire serait en partie liée à la lenteur des réformes du secteur de la sécurité qui inciterait certains anciens combattants à se recycler dans le banditisme[38]. Sur le terrain, des actions continuent d'être menées pour démobiliser[39], sensibiliser, former[40] et réinsérer[41] les ex-combattants. Suite à une décision du président, l'ADDR a notamment entrepris le mardi 12 novembre une opération d'identification des ex-combattants invalides de guerre présents sur le territoire[42].

d. Conflits communautaires et fonciers

Les conflits communautaires sont faibles ce trimestre comparativement au précédent[43]. Parmi les incidents relevés, des pertes en vies humaines sont à déplorer lors de violents affrontements intercommunautaires le 2 octobre entre allochtones baoulés et autochtones Gouro à Gohitafla dans le centre-ouest du pays. En fait, les autochtones revendiquent une forêt qu'exploitent des allochtones baoulés depuis de nombreuses années[44]. En lien avec cette problématique foncière, *Human Rights Watch* a lancé le 10 octobre une alerte lors de la publication de son rapport sur les conflits fonciers dans l'ouest de la Côte d'Ivoire. Ce rapport explique que de nombreuses personnes, qui avaient fui les violences, ne retrouvent plus leurs terres à leur retour d'exil.

Celles-ci sont soit vendues à des Burkinabés, soit occupées illégalement par leurs voisins restés au pays[45]. L'ONG craint un pic de violences liées à ces conflits fonciers.

---

35. « La France offre 500 armes légères pour lutter contre le « grand banditisme » », *RP Défense*, 20 novembre 2013.
36. « Plus de 11 000 ex-combattants réintégrés dans la vie civile », *Le Monde*, 7 octobre 2013.
37. *Op. cit.*
38. « Recrudescence du banditisme en Côte d'Ivoire », *La voix de l'Amérique*, 18 novembre 2013.
39. « Les ex-combattants se débarrassent de leur matériel de guerre », *ADDR*, 18 novembre 2013.
40. « Formation d'ex-combattants sur la valorisation des matières plastiques et organiques à Guiglo », *OCHA*, 9 décembre 2013.
41. « Réinsertion dans les métiers du génie civil pour 500 ex-combattants », *ADDR*, 22 décembre 2013.
42. « Les Autorités Identifient Les Ex-Combattants Invalides De Guerre», *Xinhua*, 20 octobre 2013.
43. Voir « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – juilet à septembre 2013 », Margaux Vaghi, Note d'Analyse du GRIP, 15 octobre 2013.
44. « Violents affrontements intercommunautaires à Gohitafla : 5 morts, plusieurs blessés par balles », *Imatin*, 8 octobre 2013.
45. Voir rapport « Cette terre est la richesse de ma famille » Agir contre la dépossession de terres suite au conflit postélectoral en Côte d'Ivoire, *HRW*, octobre 2013.

Le vol des terres constitue par ailleurs un frein au retour des réfugiés. En outre, Monseigneur Antoine Koné, évêque d'Odienné, a interpelé dans son homélie du 25 décembre les religieux qui relayent les discours politiques ethnicistes, facteurs de replis identitaires[46].

E. Conflits et violences frontalières

La frontière entre le Libéria et la Côte d'Ivoire, marquée par des violences récurrentes, fait l'objet d'efforts conjoints des deux voisins et de leurs partenaires pour trouver des solutions idoines aux exactions transfrontalières[47]. Ainsi, des patrouilles militaires mixtes comprenant plus de 1 500 soldats ivoiriens et plus de 400 militaires libériens ont débuté à la frontière le 23 décembre[48]. À la frontière avec le Mali, L'Opération des Nations unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a initié le 10 décembre un dialogue communautaire en vue de gérer de manière efficace les conflits récurrents dans cette zone[49]. Le Représentant spécial de l'ONU en Afrique de l'ouest, Saïd Djinnit, reste toutefois très préoccupé par la criminalité transfrontalière organisée qui menace les efforts de stabilisation en cours dans la région[50].

4. Quid de la réconciliation nationale ?

Lors d'une visite au Libéria le 19 octobre, Alassane Ouattara a exhorté les réfugiés de rentrer en Côte d'Ivoire. 220 000 réfugiés, dont 34 militaires pro-Gbagbo, sont déjà retournés au pays selon le HCR[51]. Mais nombreux parmi les 76 500 réfugiés restants dans les pays limitrophes[52] n'envisagent pas le retour par crainte des représailles[53]. De plus, un rapport des Nations unies publié le 2 décembre suspecte le gouvernement actuel d'envoyer au Ghana des agents chargés de kidnapper ou d'exécuter des partisans de l'ex-président[54]. La FIDH a elle aussi jeté un pavé dans la mare le 22 octobre en déclarant que la justice en Côte d'Ivoire est « sélective » et ses avancées « insuffisantes » pour permettre un procès équitable de la crise post-électorale. Selon elle, la justice vise exclusivement les pro-Gbagbo. Elle dénonce par ailleurs l'intention du ministre ivoirien de la Justice de ne pas renouveler le mandat de la cellule spéciale d'enquête (CSE) qui est arrivé à son terme en décembre.

46. « Monseigneur Koné sur RFI: «Il y a un repli identitaire» en Côte d'Ivoire », *RFI*, 26 décembre 2013.

47. « La Côte d'Ivoire, le Libéria l'ONU vont assurer la sécurité frontalière "de manière efficace" », *L'Intelligent d'Abidjan*, 6 décembre 2013.

48. « Déploiement de soldats pour sécuriser la frontière commune », *Peopledaily*, 25 décembre 2013.

49. « L'ONU s'implique dans la gestion des conflits transfrontaliers », *Xinhua*, 14 décembre 2013.

50. Rapport du Secrétaire Général sur les activités du Bureau des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest, Refworld, 11 décembre 2013.

51. « Plus des deux tiers des réfugiés ivoiriens rentrés au pays (HCR) », *L'Intelligent d'Abidjan*, 10 novembre 2013.

52. « Répartition des réfugiés ivoiriens dans les pays limitrophes (au 30 Octobre 2013) », *OCHA*, 30 octobre 2013.

53. « Les derniers réfugiés ivoiriens au Liberia partagés entre envie et crainte du retour », *France24*, 28 octobre 2013.

54. « Des experts de l'ONU accusent Abidjan de s'acharner sur les pro-Gbagbo exilés au Ghana », *RFI*, 5 décembre 2013.

À ce sujet, l'Observatoire de la justice transitionnelle a demandé, le 18 décembre, le prolongement du mandat de la Commission dialogue vérité et réconciliation (CDVR) et de la CSE[55]. Par ailleurs, la CDVR a remis le 21 novembre son rapport à Alassane Ouattara. Celui-ci indique que des actions allant dans le sens de la paix ont été menées mais que beaucoup reste à faire notamment dans le domaine de la justice[56].

C. Guinée

Rappel : Après deux ans d'attente, les élections législatives ont finalement eu lieu le 28 septembre 2013 dans un climat très tendu. L'enquête sur le massacre et les viols commis le 28 septembre 2009 s'est poursuivi timidement.

1. Tensions post-électorales

La Guinée a fêté le 1er octobre, le 55ème anniversaire de l'indépendance, sur fond d'espoir de sortie d'une crise politique qui perdure depuis le décès de Lansana Conté le 22 décembre 2008[57]. À la suite des élections législatives du 28 septembre, les résultats partiels donnaient le parti du président Alpha Condé gagnant[58]. Les contestations de l'opposition ont néanmoins conduit à un recomptage des voix dans la plus grande circonscription, Matoto. Dans le même temps, tous les partis membres de l'opposition ont demandé à la Cour suprême de juger les résultats des élections législatives. Le 25 novembre, la Cour suprême s'est finalement déclarée incompétente pour vider le contentieux électoral et a entériné les résultats partiels des élections fournis par la Commission électorale nationale indépendante (CENI). La coalition « RPG-Arc-en-ciel » au pouvoir a obtenu 60 des 114 sièges que compte l'Assemblée nationale, devançant ainsi toutes les formations de l'opposition qui ont obtenu au total 54 députés[59]. En signe de protestation, l'opposition a organisé une opération « ville morte » le 25 novembre. Deux personnes ont été tuées et plusieurs autres blessées dans la capitale guinéenne suite à cette manifestation[60]. Après un refus initial, l'opposition a finalement décidé de siéger à la future assemblée[61]. C'est dans ce contexte tendu que le président Condé a décidé de soumettre au Conseil national de transition (CNT) le projet de loi de finances 2014[62].

55. « Justice transitionnelle en Côte d'Ivoire – le maintien de la CDVR et de la CSE souhaité », Connection ivoirienne, 22 décembre 2013.

56. « Côte d'Ivoire: Charles Konan Banny présente le rapport de la Commission dialogue vérité et réconciliation », RFI, 31 décembre 2013.

57. Gorée Institute, *Systèmes de conflits et enjeux sécuritaires en Afrique de l'Ouest Rapport 2012*, Ed 2013, Ile de Gorée, 2013, p. 44-59.

58. « Le parti au pouvoir en tête, selon des résultats toujours partiels », *Reliefweb*, 7 octobre 2013.

59. « La colère après les législatives », *BBC Afrique*, 18 novembre 2013.

60. « Journée « ville morte » à Conakry, un mort et de nombreux blessés », *Jeune Afrique*, 26 novembre 2013.

61. « L'opposition à l'exception d'un parti accepte de siéger à l'Assemblée nationale », *Koaci*, 15 décembre 2013.

62. « Projet de loi de finances 2014 : L'opposition exige du gouvernement que le document soit instamment retiré(Déclaration) », *Mosaïqueguinée*, 20 novembre 2013.

2. État de droit ou de non droit?

La Guinée a connu un regain d'insécurité, particulièrement dans la capitale[63]. Ce dernier trimestre, deux cadres du ministère de l'Économie et des finances, un haut responsable de la sécurité[64] et une dizaine d'autres personnes ont été tués à Conakry et dans plusieurs autres villes de province. Excédées par cette insécurité, l'impunité et l'absence de réponses judiciaires, sociales et politiques, les populations sont tentées de se faire justice comme à Pita où un criminel a été lynché[65]. Des manifestations, parfois violentes, se sont déroulées dans le pays pour attirer l'attention des autorités sur ce phénomène[66]. Pour répondre à cette insécurité, les autorités guinéennes envisagent de mobiliser toutes les forces de sécurité, même l'armée en cas de nécessité. Cependant, de l'aveu même du haut commandant de la gendarmerie et directeur de la justice militaire, la situation du secteur de la sécurité est préoccupante[67]. Des militaires seraient même impliqués dans les attaques de commerçants[68]. Sur le plan judiciaire, la population est toujours en attente d'avancées concrètes dans l'enquête sur le massacre et les viols du 28 septembre 2009. Par ailleurs, les familles et les militaires emprisonnés dans le cadre de l'attaque du domicile du chef de l'État dans la nuit du 18 au 19 juillet 2011, sont toujours en attente de jugement[69].

3. Tensions sociales et communautaires

Au cours du dernier trimestre, des incidents mettant en évidence l'exaspération de la population ont marqué l'attention en Guinée. Entre autres raisons des manifestations et émeutes : la défectuosité des artères des villes[70], les incessants délestages de courant électrique et d'eau dans la capitale et d'autres villes du pays[71], les arrestations arbitraires et la contestation des résultats des élections législatives. Des violences ont notamment éclaté le 15 novembre dans la ville de Kankan opposant les jeunes aux forces de l'ordre suite au décès d'un jeune, roué de coups par ces derniers. Ces violences ont conduit à la suspension de trois officiers de gendarmerie[72]. Sur le plan sanitaire, une épidémie de choléra sévit dans le pays et selon une enquête conjointe du Programme alimentaire mondial (PAM) et du ministère guinéen de l'Agriculture, la situation sanitaire s'est détériorée et pourrait devenir critique[73].

---

63. « La Guinée vogue entre instabilité et insécurité », *Afriquinfos*, 10 octobre 2013.
64. « Un commissaire de police assassiné à Conakry », *Afrik*, 3 décembre 2013.
65. « L'impunité entraine un cycle sans fin de violences dans le pays», *Guineeweb*, 20 décembre 2013.
66. « Manifestation contre "l'insécurité grandissante" », *Refliefweb*, 14 décembre 2013.
67. « Les mesures prises par les autorités pour éradiquer l'insécurité à Conakry », *Le jour Guinée*, 10 décembre 2013.
68. « Des militaires seraient impliqués les attaques de commerçants à Pita et à Labé », *Guinée58*, 5 novembre 2013.
69. « Affaire du 19 juillet : les « inquiétudes » des avocats de la défense », *Africaguinee*, 27 décembre 2013.
70. « Les locaux de l'administration de la préfecture de Dinguiraye saccagés », Afrinews, 30 novembre 2013
71. « Guinee Fria : Une ville abandonnée », *Guinée tv1 news*, 23 novembre 2013.
72. « Des officiers de gendarmerie suspendus suite aux violences de Kankan : quand la peur change de camp », *Guineeactu*, 20 décembre 2013.
73. « Une enquête affirme que l'insécurité alimentaire augmente dans plusieurs régions de la Guinée », *WFP*, 21 octobre 2013.

Par ailleurs, en région de Guinée forestière, les tensions communautaires semblent contenues pour le moment avec la signature du pacte de non-agression entre populations allogènes et autochtones[74]. Cependant, en Haute-Guinée à Mandiana, deux localités se sont violemment affrontées au sujet de la paternité d'une mine d'or[75].

D. Mali

Rappel : Le Mali a un nouveau président et le dialogue s'est poursuivi tant bien que mal entre le gouvernement et le MNLA. La MINUSMA s'est déployée et EUTM Mali a poursuivi sa mission de formation. La situation alimentaire s'est par contre détériorée.

1. Regain de tensions dans le pays

À la suite de l'élection présidentielle, les élections législatives se sont déroulées au Mali sans grand enthousiasme mais sous haute surveillance par crainte d'actions terroristes des groupes armés[76]. Les deux tours des élections ont eu lieu respectivement le 25 novembre et le 15 décembre et sont censées parachever le retour à l'ordre constitutionnel. Malgré une absence de violences, la participation est restée faible. La mission d'observateurs de la CEDEAO, estime que ces « élections libres et transparentes » se sont déroulées « dans des conditions acceptables »[77]. Malgré l'abondance des requêtes, la Cour constitutionnelle n'a retenu les recours que dans trois circonscriptions et confirmé les résultats proclamés par le ministre de l'Administration territoriale[78]. Le Rassemblement pour le mali (RPM) du président Ibrahim Boubakar Keita (IBK) et ses alliés ont obtenu la majorité absolue des sièges à l'assemblée pour un total de 115 sièges sur 147[79].

Cinq mois après son élection, IBK fait l'objet de nombreuses critiques. Contrairement à la fermeté promise durant la campagne électorale, l'impunité semblait demeurer le maître mot. Les responsables présumés d'homicides, de disparitions forcées et d'actes de torture, dont le capitaine Sanogo, semblaient notamment bénéficier d'une certaine complaisance des autorités. De plus, d'anciens membres de la junte occupent toujours de hautes fonctions pendant que des rebelles touaregs d'Ansar Eddine se recyclent dans les urnes au sein même du parti présidentiel[80]. IBK est aussi accusé de vouloir instaurer une dynastie en raison de l'élection de son fils au rang de député dans la commune II de Bamako[81]. Le Comité de protection des journalistes dénonce des pressions et des intimidations par les autorités maliennes[82].

74. « Le pacte de non-agression entre les allogènes et autochtones prend forme ce mardi en Guinée forestière », *Xinhua*, 20 novembre 2013.
75. « Affrontement à Mandiana autour d'une mine », *Maguinee*, 23 décembre 2013.
76. « Au Mali, des législatives sous haute surveillance », *Libération*, 26 novembre 2013.
77. « La mission d'observateurs de la CEDEAO félicite les maliens pour la bonne organisation des législatives », *Reliefweb*, 17 décembre 2013.
78. « Proclamation des résultats définitifs des législatives : la Cour constitutionnelle conforte le RPM au détriment de ses alliés », *Malijet*, 31 décembre 2013.
79. « Le président Keïta vainqueur des élections législatives au Mali », *La Croix*, 18 décembre 2013.
80. « Le Mali, toujours sous la menace d'attentats, vote sans entrain», *Le Figaro*, 25 novembre 2013.
81. « Karim Keita: Vous avez dit "honorable"? », *Malikahere*, 20 décembre 2013.
82. « Les journalistes maliens sous pression », *DW*, 12 décembre 2013.

Depuis le 27 novembre, la donne a vraisemblablement changé puisque Amadou Aya Sanogo et quinze autres militaires réputés proches de l'ancien putschiste ont été arrêtés dans la cadre de nombreuses violences commises contre des militaires considérés comme fidèles au président ATT déchu ainsi qu'à l'encontre d'hommes politiques, de journalistes et de membres de la société civile[83]. Six magistrats accusés de concussion ont aussi été arrêtés[84]. Accusé d'exactions graves – notamment de coupures de mains – et considéré comme un pilier du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO), l'ex-chef de la police islamique de Gao a lui aussi été arrêté[85]. L'ancien président Amadou Toumani Touré pourrait également être inculpé de haute trahison, pour avoir laissé entrer des forces étrangères au Mali.

Par ailleurs, les tensions communautaires restent nombreuses dans le pays et la réconciliation s'annonce lente et difficile[86]. Dans le souci de les apaiser, un forum régional s'est tenu du 30 novembre au 1er décembre à Gao sous la présidence du ministre malien de la Réconciliation nationale et du Développement des régions du Nord, Cheick Oumar Diarrah. Ont précédé ce forum, les assises nationales sur le nord du Mali, tenues du 1er au 3 novembre dernier à Bamako[87].

2. Situation particulière au Nord-Mali

Début novembre, l'assassinat de deux journalistes français à Kidal par AQMI a mis en évidence l'insécurité persistante dans le nord du pays. Ce trimestre a été notamment marqué par : des tirs de roquettes sur Gao, des accrochages meurtriers entre l'armée malienne et des rebelles du MNLA[88], un attentat suicide près de positions françaises et l'assassinat de la famille d'un militaire touareg fidèle au pouvoir de Bamako[89]. Si de nombreux coups leur ont été portés, les mouvements djihadistes subsistent dans le Nord[90]. De plus, cette région n'est pas encore revenue dans le giron du pouvoir central. La situation s'est particulièrement tendue entre le MNLA et le gouvernement lorsqu'il a fallu appliquer l'accord de Ouagadougou.

Suivant cet accord, le MNLA a procédé à la libération des locaux du gouvernorat et de la radio à Kidal[91]. Nénamoins, les populations de Kidal se sont opposées au retour des institutions et forces armées maliennes (FAMA) en manifestant et saccageant des édifices publics.

---

83. « Une quinzaine de personnes incarcérées à la suite du général Sanogo », *Leral*, 30 novembre 2013.
84. « Arrestation de six magistrats: La leçon par l'exemple : MALI », *Camer.be*, 13 décembre 2013.
85. « Arrestation mouvementée de l'ex-chef de la police islamique de Gao », *Romandie*, 24 décembre 2013.
86. « Le défi de la réconciliation entre les communautés reste entier », *Le Monde*, 15 décembre 2013.
87. « Tenue d'un forum régional pour la paix et la réconciliation nationale », *Cri Online*, 30 novembre 2013.
88. « Accrochage entre l'armée malienne et le MNLA dans la région de Gao », *France24*, 10 novembre 2013.
89. « Des proches du Général Gamou assassinés près de Gao, un "avertissement"? », *Jeune Afrique*, 22 novembre 2013.
90. Voir « Que reste-t-il d'AQMI au Nord-Mali ? Évaluation des conséquences de l'Opération Serval », Marc Mémier, Note d'Analyse du GRIP, 12 décembre 2013.
91. « La MINUSMA confirme la libération des locaux du gouvernorat et de la radio à Kidal par les groupes armés », *Cri Online*, 17 novembre 2013.

Elles ont envahi l'aéroport de Kidal, empêchant ainsi une visite du Premier ministre[92]. Durant cette manifestation des accrochages ont eu lieu avec les FAMA. Par la suite, accusant l'armée malienne d'exactions, le MNLA a décidé unilatéralement de reprendre les armes[93]. Depuis lors, le flou continue de régner à Kidal où le MNLA et Ansar Eddine semblent détenir les clés de la ville pendant que la MINUSMA et les FAMA demeurent cantonnées.

Des manifestations anti-françaises ont eu lieu pour la première fois au Mali ce trimestre. Bien que reconnaissants envers la France, les manifestants lui reprochent sa position ambigüe et complaisante à l'égard des rebelles du MNLA[94]. Le président malien a exprimé son mécontentement le 5 décembre lors d'une interview accordée au journal *Le Monde* en ces termes : « La communauté internationale nous oblige à négocier sur notre sol avec des gens qui ont pris des armes contre l'État »[95]. Une source gouvernementale malienne révèle aussi un agacement dû aux opérations militaires françaises, non concertées avec les autorités maliennes, à l'instar de celle au Nord qui a mis hors d'état de nuire 19 djihadistes[96].

3. Processus de paix retardé

Dans le contexte de tensions actuelles, les négociations sont au point mort. La dernière réunion du Comité de suivi n'a pas eu lieu en raison de la radicalisation des deux protagonistes. Malgré les incessants revirements à la table des négociations, le MNLA dit réaffirmer son attachement à l'Accord de Ouagadougou[97]. IBK quant à lui ne souhaite plus négocier avec un groupe armé. En outre, le processus de désarmement et de cantonnement est en panne. A ce sujet, l'aile politique et la hiérarchie militaire des groupes rebelles sont en désaccord car des officiers du MNLA et du HCUA s'opposent au cantonnement[98]. Le retour des institutions de la justice dans les différentes régions du Nord n'a pas encore eu lieu. La réforme du secteur de la sécurité commence à peine avec la dissolution du Comité de réforme militaire et la nomination d'un nouveau chef d'état-major général des armées[99].

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, a déploré le retard pris dans les négociations entre le gouvernement malien et les groupes armés[100] ainsi que l'insécurité persistante dans le nord du pays[101].

---

92. « Un aéroport au Mali envahi, visite du 1er ministre annulée », *7sur7*, 30 novembre 2013.
93. « Le MNLA reprend la "guerre », *BBC Afrique*, 30 novembre 2013.
94. « Au Mali, première manifestation anti-française », *France Info*, 27 novembre 2013.
95. « Le président Keïta souligne le rapport ambigu de Paris avec la rébellion touareg », *Le Monde*, 5 décembre 2013.
96. « Agacement de Bamako après la nouvelle opération militaire française », *RFI*, 12 décembre 2013.
97. « Communiqué conjoint N°005/2013/C-MNLA/HCUA/MAA », *Cridem*, 22 décembre 2013.
98. « Kidal : Des officiers du MNLA et du HCUA s'opposent au cantonnement », *Africatime*, 27 décembre 2013.
99. « Le comité de réforme militaire dissous, un nouveau chef de l'armée nommé », *Maliactu*, 15 novembre 2013.
100. Voir « Mali, un dialogue de sourds ? Les suites de l'Accord préliminaire de Ouagadougou », Priscilla Sadatchy, Note d'Analyse du GRIP, 19 novembre 2013.
101. « Ban regrette le retard pris dans les négociations politiques», *Jeune Afrique*, 12 décembre 2013.

Au même moment, le Conseil de sécurité a demandé la mise en œuvre rapide et effective de la stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel[102]. Très impliqué dans la résolution de la crise au Sahel, le Maroc a aussi organisé une conférence à Rabat afin de renforcer la coopération transfrontalière face aux menaces sécuritaires en Afrique du nord, en particulier en Libye et au Mali[103].

4. MINUSMA et EUTM

En octobre, l'envoyé spécial des Nations unies au Mali, Bert Koenders, a tiré la sonnette d'alarme devant le Conseil de sécurité sur le manque d'effectifs et de moyens logistiques de la MINUSMA. La Chine, le Bangladesh, les Pays-Bas, le Cambodge, la Guinée et le Rwanda ont pour le moment répondu favorablement à cet appel. Les Pays-Bas ont annoncé l'envoi de 400 soldats et de 4 hélicoptères d'attaques[104]. Le 1er décembre, la Chine a envoyé au Mali un premier contingent de 135 officiers et soldats sur les 395 annoncés[105]. La faiblesse actuelle des effectifs de la MINUSMA est aussi due au retrait des forces du Niger qui fait face à des menaces sécuritaires, du Nigeria engagé dans une lutte acharnée contre la secte islamiste Boko Haram, de l'engagement réduit du Tchad suite aux lourdes pertes de soldats dans les combats au nord et à l'escalade de la violence en Centrafrique. Sur le terrain ce dernier trimestre, la MINUSMA a été attaquée à deux reprises par les djihadistes. Attaques qui se sont soldées par de nombreux blessés et des pertes en vie humaines de soldats tchadiens[106] et sénégalais[107]. La mission européenne EUTM Mali, quant à elle, continue de former l'armée malienne. Fin novembre, un exercice grandeur nature scellant la fin de la formation du bataillon Sigui a eu lieu[108]. La Pologne a prolongé son engagement au sein d'EUTM[109] et un nouveau contingent espagnol est arrivé le 13 décembre à Bamako[110]. La Belgique a envoyé au Mali une partie du Bataillon 12ème de ligne Prince Léopold[111].

Malgré l'assassinat des deux journalistes français, la France a maintenu inchangé le calendrier de l'Opération Serval. Un redéploiement des effectifs du sud vers le nord avec l'envoi de 150 militaires supplémentaires a été décidé[112]. L'effectif actuel de la force française est de 2 500 soldats, presque la moitié d'il y a un an au début de l'intervention.

---

102. « Le Conseil de sécurité demande la mise en œuvre rapide et effective de la stratégie intégrée des Nations unies pour le Sahel », *UN*, 12 décembre 2013.
103. « Sécurité au Sahel : La France participera à la conférence de Rabat », *Atlas info*, 14 novembre 2013.
104. « Les Pays-Bas envoient quatre Apache au Mali », *Journal aviation*, 7 novembre 2013.
105. « Arrivée du premier contingent chinois de maintien de la paix », *Peopledaily*, 6 décembre 2013.
106. « Cérémonie funéraire à l'école de police : hommage aux soldats tchadien et nigérien de la MINUSMA », *Maliactu*, 8 novembre 2013.
107. « Au moins 2 soldats de l'ONU tués dans un attentat à Kidal », *Le Point*, 14 décembre 2013.
108. « Des Allemands pour former le génie malien », *DW*, 31 décembre 2013.
109. « Les polonais rempilent à EUTM Mali », *Bruxelles2*, 22 décembre 2013.
110. « Arrivée du nouveau contingent espagnol à Bamako », *Maliactu*, 18 décembre 2013.
111. « 62 militaires spadois en mission au Mali », *L'avenir*, 8 décembre 2013.
112. « Le calendrier de l'opération Serval au Mali pas modifié-Fabius », *L'express*, 7 novembre 2013.

Malgré ce désengagement progressif[113], l'armée française restera dans le pays pour y mener des opérations de contre-terrorisme[114] De plus, la France et le Mali devraient prochainement signer un nouvel accord de défense comprenant des volets coopération (en matière d'équipement) et formation (un projet d'école de maintien de la paix)[115]. Sur le plan opérationnel, du 20 octobre au 3 novembre, l'opération « Hydre » a mobilisé 1 500 hommes pour la première action d'ampleur censée coordonner les forces armées présentes au Mali : les Français de Serval, le bataillon Elou du colonel Samaké et la MINUSMA. Le but était de « nettoyer » la région des djihadistes qui s'y trouvent encore et déployer les soldats africains censés prendre le relais des Français à terme[116]. Les différentes opérations de ces derniers mois ont conduit à la neutralisation de combattants islamistes, la découverte de caches d'armes et de matériels, des saisies et des arrestations.

5. Situation humanitaire

L'insécurité qui règne dans les régions du Nord a entravé l'acheminement de l'aide humanitaire et ralenti les opérations puisque les agences des Nations unies attendent que les troupes de la MINUSMA sécurisent ou patrouillent ces zones avant de pouvoir s'y rendre. Dans le Nord, la fourniture de services de base reste insuffisante pour couvrir les besoins de la population touchée par la malnutrition et des réfugiés, a affirmé Anna Horner, chef de l'unité nutrition UNICEF au Mali[117]. Plus de 1,35 million de personnes vivant dans le nord du pays sont confrontées à une insécurité alimentaire modérée ou grave selon une enquête de l'OCHA, le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires[118].

E. Niger

Rappel : Le Niger est engagé dans un combat contre les narcotrafiquants au nord et les violences frontalières au sud causées par l'insécurité au Nigeria voisin. Par ailleurs, le gouvernement a procédé à la formation d'un gouvernement d'« union nationale » qui a provoqué un retrait du principal allié du pouvoir, le Moden.

1. Tensions politiques internes

À la suite des remaniements ministériels des mois précédents, Lumana, le parti du président de l'Assemblée nationale a décidé à son tour de se retirer de la majorité présidentielle. Dans cette reconfiguration politique, le président Issoufou a souhaité clarifier la situation et demandé à son gouvernement de solliciter un vote de confiance à l'Assemblée nationale, [119] qui a voté en faveur avec 70 voix pour et 43 voix contre[120].

113. « Serval: point de situation du 26 décembre 2013 », *Défense française*, 30 décembre 2013.

114. « En visite au Mali, Le Drian célèbre les succès de la force « Serval » », *Le Monde*, 31 décembre 2013.

115. *Op. cit.*

116. « Tuer l'hydre djihadiste au Mali », *Le Monde*, 7 novembre 2013.

117. « Insécurité alimentaire au Mali : Vers une généralisation de la malnutrition dans les régions du Nord », *Maliweb*, 18 décembre 2013.

118. « Appel global pour le Mali 2013 », *UNOCHA*, 13 décembre 2013.

119. « Issoufou demande au gouvernement d'engager sa responsabilité devant l'Assemblée », *Jeune Afrique*, 17 octobre 2013.

120. « Le Niger adopte un ambitieux programme pour sortir de la pauvreté », *African Manager*, 10 décembre 2013.

C'est dans ce contexte tendu que le Niger a connu la plus importante manifestation depuis les rassemblements de 2009-2010. Cette manifestation à l'appel de l'opposition ARDR (Alliance pour la République, la démocratie et la réconciliation) avait pour objectif de contester le président Issoufou et de dénoncer les conditions de vie des populations[121].

En parallèle, le dossier de la renégociation des contrats miniers avec Areva est toujours sur la table. La firme française a annoncé qu'elle risquait d'interrompre la production d'uranium de la Somaïr, une de ses filiales minières au Niger[122] et démenti la rumeur selon laquelle elle comptait reporter *sine die* la mise en service de la mine géante d'Imouraren. En réaction, les ONG OXFAM et le Réseau des organisations pour la transparence et l'analyse budgétaire (ROTAB) [123] ont dénoncé cette décision comme relevant du chantage et d'une volonté de faire plier le gouvernement. Pour parvenir à un certain équilibre financier entre les parties, le gouvernement et la société civile demandent que soit appliqué le code minier de 2006[124]. Alors que lesdits contrats sont arrivés à échéance le 31 décembre 2013, Areva et le gouvernement nigérien ont décidé de prolonger la durée des négociations[125]. Des manifestations anti Areva rassemblant plus de 5 000 personnes[126] ont eu lieu à Niamey et Arlit pour dénoncer les impacts environnementaux, le déséquilibre financier des contrats miniers l'opacité des négociations et soutenir le gouvernement dans son bras de fer avec Areva[127]. Par ailleurs, des soupçons de corruption planent sur un « don » de 35 millions d'euros d'Areva au gouvernement nigérien qui a servi à l'achat d'un avion présidentiel[128].

2. Insécurité persistante

Les quatre otages français d'Arlit ont été libérés le 29 octobre après trois ans de détention aux mains des islamistes dans le nord du pays[129]. Cette actualité ne devrait pas faire oublier que la situation sécuritaire est toujours aussi instable au Niger. Le Niger a notamment déjoué en novembre un attentat terroriste en phase finale de préparation. Une carte mémoire, détaillant les cibles d'une attaque à Niamey, a été retrouvée sur l'un des auteurs du projet terroriste, Beidari Moulid.

Cette arrestation a par ailleurs conduit à la localisation au Mali de Chéibane Ould Hama, un Touareg malien évadé de prison au Niger et responsable de la mort d'un Américain et de quatre Saoudiens[130]. Décidés à combattre l'insécurité, les présidents mauritanien et nigérien ont, au terme d'une rencontre bilatérale de deux jours à Niamey, appelé les pays du Sahel à unir leurs efforts dans la lutte contre le terrorisme et le trafic transsaharien.

121. « Des milliers d'opposants manifestent au Niger », *Le Matin*, 28 décembre 2013.

122. « Areva menace d'interrompre l'exploitation », *Wadr*, 25 octobre 2013.

123. « Oxfam et Rotab dénoncent « l'opacité » des renégociations avec Areva », Jeune Afrique, 23 novembre 2013.

124. « Niger - Le pillage d'Areva », *Lutte Ouvrière*, 27 décembre 2013.

125. « Les négociations Areva-Niger se prolongent », *Les Echos,* 20 décembre 2013.

126. « Manifestation pour exiger du gouvernement l'application du code minier 2006 à AREVA : Respecter la souveraineté et la dignité du peuple nigérien», *Nigerdiaspora*, 22 décembre 2013.

127. « La bataille pour l'exploitation des sous-sols redouble d'intensité », *Le Monde*, 26 décembre 2013.

128. « Le Niger destinait bien le "don" d'Areva à l'achat d'un nouvel avion présidentiel », *Les Inrocks*, 22 décembre 2013.

129. « Otages d'Arlit : les dessous de la négociation », *Le Monde*, 1 novembre 2013.

130. « Le Niger déjoue un plan terroriste », *DW*, 30 novembre 2013.

Des mesures de lutte contre l'insécurité ont été prises et plus de 1,7 million de numéros de téléphones portables non identifiés ont notamment été résiliés au Niger, car l'identification des abonnés permet de lutter contre la criminalité[131]. En outre, l'Algérie, la Tunisie, le Mali et le Niger ont déployé des troupes dans le cadre d'une opération conjointe visant les terroristes et les extrémistes armés présents sur leurs territoires[132]. En sus, des responsables militaires du Sahel dans le cadre du Comité d'état-major opérationnel conjoint dans la région du Sahel (CEMOC) se sont rencontrés le 8 novembre dans la capitale nigérienne pour discuter des derniers développements de la longue crise sécuritaire que traverse la région[133].

3. Situation humanitaire préoccupante

Le 30 octobre, 92 personnes ont été retrouvées mortes dans le désert au nord du Niger, à quelques kilomètres de la frontière algérienne[134]. Suite à cette découverte, les autorités nigériennes ont décrété un deuil national de trois jours et demandé la fermeture des camps de migrants d'Agadez au nord du pays. De plus, suite aux graves inondations du début du mois de novembre, plus de 15 000 personnes, menacées par la famine[135], ont nécessité une assistance selon le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA). Les inondations ont détruit les cultures et la crue se poursuit[136]. La région de Diffa, touchée par les inondations, fait aussi face à un important flux de réfugiés fuyant les affrontements entre l'armée nigériane et Boko Haram dans le nord du Nigeria.

F. Sénégal

Rappel : La CREI poursuit son enquête sur les enrichissements illicites. Suite à une grogne sociale grandissante, le président a opéré un remaniement ministériel. L'ancien chef d'État tchadien, Hissène Habré, a quant à lui a été inculpé pour crimes contre l'humanité.

1. Suite de la traque contre les enrichissements illicites

Dans le cadre de l'enquête sur les enrichissements illicites, la cour de répression de l'enrichissement illicite (CREI) a mis en demeure pour la seconde fois en moins d'un an Karim Wade, fils de l'ancien président. Il est tenu de s'expliquer sur l'origine de 28 comptes bancaires ouverts à Monaco dont un seul porte son nom[137]. Malgré son maintien en détention, le Parti démocratique sénégalais (PDS) a porté son choix sur Karim Wade comme prochain candidat à l'élection présidentielle de 2017.

131. « Plus d'1,7 million d'abonnements téléphoniques résiliés par les autorités », *RFI*, 29 novembre 2013.

132. « Les pays du Sahel lancent une opération sécuritaire conjointe », *Magharebia*, 29 octobre 2013.

133. « Réunion des responsables de la défense du Sahel au Niger », *Magharebia*, 13 novembre 2013.

134. « Les cadavres de 92 migrants retrouvés dans le désert au Niger », *Le Monde*, 1 novembre 2013.

135. « Inondations au Niger : 15 000 sinistrés, risque de famine », *Afrik*, 5 décembre 2013.

136. « Après de graves inondations, l'OCHA affirme que 15 000 personnes ont besoin d'aide humanitaire », *UN*, 5 décembre 2013.

137. « Détails croustillants sur les « 28 comptes bancaires de Karim Wade » à Monaco », *Xalismasn*, 3 octobre 2013

Pour sa part, l'ancien président Abdoulaye Wade, sans être inquiété par la justice est sommé par le fisc de rembourser 200 millions de francs CFA (environ 300 000 euros) à l'État sénégalais[138].

2. Corruption, trafics et crise sociale

Malgré un remaniement ministériel[139] opéré par le président Macky Sall, les tensions demeurent dans le pays. Récemment, il a dû faire face à une cascade de démissions de ses proches conseillers dont son directeur de cabinet adjoint Moubarack Lô[140]. De plus, des marches demandant la libération de Karim Wade[141] et protestant contre les coupures permanentes d'eau et d'électricité[142] se sont déroulées ces derniers mois. Lors de violents manifestations d'élèves à Sédhiou, la police a ouvert le feu et causé deux blessées[143]. Des affrontements entre forces de l'ordre et étudiants ont aussi eu lieu le 17 décembre suite aux réformes des universités et l'augmentation des frais d'inscription. Par ailleurs, le manque d'éthique, les bavures policières et leur implication dans divers trafics et notamment de drogues sont régulièrement soulignés. Ainsi, un commissaire de police impliqué dans le trafic de drogue a notamment été radié par le président[144] et quatre policiers ont été arrêtés à la suite du meurtre d'un prévenu dans la ville de Touba[145].

Aucune amélioration n'est observée sur le plan social malgré la progression du pays dans le nouveau classement de l'indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique (10ième sur 52 en 2013 contre 16ième en 2012)[146]. La cherté de la vie, les coupures prolongées d'alimentation en eau et électricité restent d'actualité, de même que la corruption. Dans ce domaine, le pays reste classé dans la zone rouge avec un score de 41 sur 100 dans le rapport 2013 sur l'indice de perception de la corruption[147]. Le Sénégal, sur le plan régional, n'est pas à l'abri d'une déstabilisation externe liée à l'instabilité récurrente en Afrique de l'ouest. AQMI le menace notamment de représailles en raison de l'accroissement des intérêts occidentaux dans le pays[148].

138. « Le fisc sur les traces de Wade-père : les impôts lui réclament 200 millions de F CFA », *Dakaractu*, 2 novembre 2013.

139. Voir « Monitoring de la stabilité régionale dans le bassin sahélien et en Afrique de l'Ouest – juillet à septembre 2013 », Margaux Vaghi, Note d'Analyse du GRIP, 15 octobre 2013.

140. « Cascade de démissions au Sénégal : que se passe-t-il au Palais ? », *Xibaaru*, 22 novembre 2013.

141. « Manifestation de l'opposition pour la libération de Karim Wade », *Vox Africa*, 10 octobre 2013.

142. « Y'en a marre : "Macky Sall a montré ses limites" », *Afrik*, 1 octobre 2013.

143. « Sédhiou / Violentes manifestations des élèves de Djiredji - La police ouvre le feu et fait deux blessés », *Allafrica*, 15 décembre 2013.

144. « Un commissaire de police radié par le Président », *Afrik*, 31 octobre 2013.

145. « 4 policiers arrêtés pour meurtre », *Afrik*, 24 octobre 2013 »

146. « Le Sénégal progresse dans l'Indice Ibrahim 2013 de la gouvernance en Afrique », *La dépêche diplomatique*, 14 octobre 2013.

147. Rapport sur l'indice de perception de la corruption 2013, *Transparency International*.

148. « Menace terroriste en Afrique de l'Ouest : le Sénégal dans le viseur d'Aqmi », *La nouvelle tribune*, 3 octobre 2013.

3. Conflit en Casamance

Alors que le processus de déminage en Casamance s'apprête à redémarrer[149], après un arrêt de sept mois et l'enlèvement de douze démineurs, le processus de paix lui connait de timides avancées. Le 11 novembre, Macky Sall et Salif Sadio, chef de la branche armée du Mouvement des forces démocratiques de Casamance (MFDC) se sont rencontrés à Rome[150]. La question reste posée quant à la nature des accords qui pourraient être conclus entre les deux hommes : accords de paix séparés ou fin définitive du conflit en Casamance? Plus récemment, les factions rivales du MFDC se sont retrouvées en Guinée-Bissau dans le cadre d'une première rencontre d'un Comité de réconciliation censé mettre fin à leurs dissensions[151]. Leur réunification, couplée à leur volonté manifeste de dialoguer avec l'État sénégalais, serait une avancée majeure vers une résolution définitive du conflit en Casamance. Pour sa part, Le gouvernement sénégalais mise sur le processus de décentralisation[152] et sur le projet « Pro Paix »[153] pour désamorcer le conflit. Le MFDC de Jean Marie François Biagui considère également la décentralisation comme l'acte majeur qui va consacrer la fin du conflit en Casamance[154]. En effet, cette réforme ferait de la Casamance une des six régions du Sénégal.

4. Affaire Hissène Habré

Le 5 novembre, la Cour de justice de la CEDEAO a rendu sa décision suite à sa saisie par les avocats d'Hissène Habré. Leur seconde requête, déposée le 23 avril, demandait une déclaration d'illégitimité des Chambres africaines extraordinaires[155]. Ils doutaient également que l'ancien chef d'État tchadien puisse bénéficier d'un procès équitable en comparaissant devant lesdites chambres. La Cour a statué en se déclarant incompétente et a rejeté la requête relative à la tenue d'un procès juste et équitable[156]. Depuis lors, la deuxième commission rogatoire internationale a débuté avec pour objectif de préparer les éléments nécessaires à la tenue du procès. Dans ce cadre, policiers et magistrats sénégalais et tchadiens, appuyés par des anthropologues légistes argentins, travaillent sur le territoire tchadien à l'identification des victimes et à l'audition des témoins[157]. Les accords entre les deux pays prévoient un prochain transfert à Dakar des présumés complices d'Hissène Habré et une retransmission télévisée du procès.

---

149. « Reprise du déminage en Casamance », *Seneweb*, 26 novembre 2013.

150. « Négociations entre le gouvernement et un groupe rebelle de Casamance », *RFI*, 11 novembre 2013.

151. « Négociations inter-MFDC : Les 72 heures de Sao Domingos », *Leral*, 18 décembre 2013.

152. L'Acte III de la décentralisation, lancé le 19 mars 2013, est une réforme de l'organisation territoriale du gouvernement actuel qui vise la communalisation intégrale du Sénégal, la départementalisation des régions et le transfert de compétences. « Document : Les grands axes de l'Acte III de la décentralisation », *Rewmi*, 26 octobre 2013.

153. Ce projet, d'une durée de six mois (à compter de septembre 2013) soutenu financièrement par la Banque mondiale, vise à appuyer le processus pour le retour d'une paix définitive et durable en Casamance « Retour d'une paix définitive en Casamance - Le projet 'Pro Paix' appuie le processus dans les zones rurales », *Allafrica*, 15 décembre 2013.

154. « L'Acte qui va consacrer la fin du conflit en Casamance», *Seneplus*, 30 octobre 2013.

155. « La cour de justice de la CEDEAO rejette la demande des avocats d'Hissène Habré », *Koaci*, 5 novembre 2013.

156. «L'affaire Habré franchit un nouvel obstacle », *HRW*, 7 novembre 2013.

157. «Affaire Hissène Habré: poursuite de l'instruction à Ndjamena *», RFI*, 5 décembre 2013.

II CRIMINALITÉ ET INSÉCURITÉ TRANSFRONTALIÈRE

A. Le trafic de drogue

Rappel : Dans un entretien accordé à RFI le 23 juillet 2013, Mr Pierre Lapaque, représentant de l'ONUDC, rappelait que la zone sahélienne est devenue au cours de ces dernières années, l'une des routes du trafic de drogue en Afrique de l'Ouest. La sous-région est aussi devenue une zone de consommation de drogues dures. Le Mali s'est par ailleurs doté d'un office de contrôle des stupéfiants centralisé.

1. Hausse continuelle du trafic et de la consommation

Lors de son allocution, prononcée le 18 décembre 2013 à l'occasion de la Réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la paix et la sécurité en Afrique, le Directeur général de l'ONUDC a souligné la hausse du trafic et de la consommation de drogue et alerté sur la criminalité transfrontalière en Afrique de l'Ouest[158]. A l'issue de cette réunion, le Conseil de sécurité s'est déclaré « de plus en plus préoccupé par les graves menaces que font peser le trafic de drogues et la criminalité transnationale organisée sur la paix internationale et la stabilité en Afrique de l'Ouest et dans la région du Sahel »[159].

Relevant que de la cocaïne d'une valeur de 1,2 milliard de dollars transite chaque année par l'Afrique de l'Ouest, le Conseil de sécurité se dit très inquiet des liens de plus en plus étroits entre le trafic de drogue et le terrorisme[160].

Le Secrétaire général s'inquiète par ailleurs des problèmes de santé publique induits par l'expansion de la consommation de drogues en Afrique de l'Ouest[161]. Les saisies de drogue effectuées ce dernier trimestre confirment la tendance à la hausse du trafic dans la région. 800 kg de chanvre indien ont ainsi été saisis au Sénégal, ainsi que 40 kg de drogue de synthèse en provenance du Mali[162]. Selon des agents des douanes sénégalaises, il existerait un corridor de la drogue entre Bamako et Dakar[163]. 150 kg de cannabis et 700 grammes de cocaïne ont également été saisis à l'aéroport de Lomé (Togo) sur un passeur angolais en provenance du Brésil[164]. En Sierra Leone, un garde rapproché de la présidente du Libéria a été arrêté en possession de 297 kg de marijuana. Un autre libérien, un guinéen et un officier militaire sierra léonais ont aussi été arrêtés[165].

158. « Allocution prononcée à la Réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la paix et la sécurité en Afrique: le trafic de drogues dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest », *UNODC*, 18 décembre 2013.

159. « Lutte contre le trafic de drogues en Afrique de l'Ouest : le Conseil appelle à une action coordonnée pour renforcer l'application des initiatives régionales », *UN*, 18 décembre 2013.

160. « ONU: 1,2G$ de cocaïne par an en Afrique de l'Ouest », *Métro*, 20 décembre 2013.

161. *UN*, *op. cit.*

162. « 43 kg de drogue d'une valeur de 3 milliards FCFA saisis », *Afrik*, 20 décembre 2013.

163. « Origine de la drogue saisie sur l'axe Bamako-Dakar : L'Afrique de l'Ouest, une sous-région de narcotrafiquants », *Le quotidien*, 23 décembre 2013.

164. « St. Sylvestre ratée pour un passeur angolais », *Republicoftogo*, 31 décembre 2013.

165. « Liberian president's guard arrested for drug trafficking", *Swissinfo*, 11 novembre 2013

La plus importante saisie du trimestre a eu lieu au Ghana, où l'armée et les agents de l'agence antidrogue ont arraisonné le MV Atiyah, bateau à bord duquel se trouvait 400 kilos de cocaïne pour une valeur de 50 millions de dollars[166].

S'agissant des routes de la drogue, la Commission ouest-africaine de drogues (WACD) a relayé l'information selon laquelle l'Afrique devient une plateforme de nouvelles routes de trafic[167]. Une déclaration faite par Olawale Maiyegun, responsable de la Commission de l'Union africaine (CUA) lors de l'ouverture d'un atelier régional sur la lutte contre le trafic de drogue à Harare du 15 au 17 octobre 2013. Il a ajouté que des parties d'Afrique de l'Ouest et de l'Est ont émergé comme de nouveaux points de transit pour les syndicats du crime utilisant des navires à conteneurs ou de petits bateaux pour le trafic de stupéfiants en provenance d'Amérique latine ou d'Asie centrale vers les marchés de consommation. Selon l'AFP, l'utilisation de sous-marins et de Boeing 727 comme moyens de transports de la drogue ont été évoqués entre l'Amérique Latine et la côte ouest de l'Afrique[168]. Pour sa part, Antonio Maria Costa, directeur de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC), a déclaré que la cocaïne venue de l'ouest et l'héroïne de l'est de l'Afrique étaient devenues des moyens de paiements.

2. Mobilisation contre le trafic

Lors de sa réunion de décembre, le CSU a également appelé à une action coordonnée pour renforcer les initiatives régionales. Dans l'attente d'une coordination globale, des initiatives conjointes et des actions de lutte existent et se poursuivent comme à Abidjan où s'est tenue le 28 octobre une conférence régionale des donateurs. Elle visait à soutenir les États de la CEDEAO dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée, y compris le trafic de drogue, l'insécurité dans le Sahel et la piraterie dans le golfe de Guinée. Les bailleurs de fonds ont pris des engagements financiers en réaffirmant leur soutien aux initiatives régionales[169].

À la suite de cette conférence, cinq pays d'Afrique de l'Ouest ont signé un document de projet avec les Nations unies et Interpol pour le développement d'unités de lutte contre la criminalité transnationale en Afrique l'Ouest (UCT/TCU). Certaines sont déjà opérationnelles dans trois pays pilotes – Guinée-Bissau, Libéria et Sierra Leone – et d'autres verront bientôt le jour en Guinée et en Côte d'Ivoire. La nouvelle stratégie de la Commission ouest-africaine des drogues (WACI) recentre ainsi les activités du programme autour des UCT/TCU. Face à l'expansion du trafic en Afrique de l'Ouest, l'Organisation mondiale des douanes (OMD) a quant à elle a dressé le bilan de l'Opération COCAIR IV[170] et présenté le projet « AIRCOP ».

166. « 50 millions de dollars de cocaïne saisie sur un bateau », *Infosdaccra*, 25 novembre 2013.

167. « L'Afrique devient un hub de nouvelles routes de trafic de drogue dans le monde », *WACD*, 18 octobre 2013.

168. « Sécurité en Afrique : le trafic de drogue en ligne de mire », *AFP*, 8 décembre 2013.

169. « L'ONU, la CEDEAO, Interpol et les bailleurs de fonds font bloc », *WACD*, 11 novembre 2013.

170. L'objectif de l'Opération COCAIR IV était de recueillir des informations sur l'état du trafic de cocaïne par voie aérienne, de mettre à jour les profils de risque et critères de ciblage, de renforcer l'échange de renseignements entre services douanier et policier au niveau national et entre services répressifs au niveau international et enfin de tester le dispositif CATT.

Ce projet vise à renforcer les capacités de lutte anti-drogue dans les aéroports internationaux d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes par la mise en place et la formation de Cellules aéroportuaires anti-trafics (CAAT)[171].

B. La piraterie dans le golfe de Guinée

Rappel : Le dernier rapport annuel du BMI paru le 10 janvier 2013 mettait en lumière la multiplication des faits de piraterie dans le golfe de Guinée. Depuis lors, des initiatives nationales et internationales de lutte se sont mises en place.

1. États des lieux de la piraterie

Dans une annonce le 10 octobre, le groupe danois d'analyse des risques et menaces sécuritaires *Risk Intelligence* a estimé que les pirates dans le golfe de Guinée ont volé pour environ 100 millions de dollars de marchandises depuis 2010[172]. Les pirates, délaissant les navires locaux, s'attaquent davantage aux cargos, principalement pétroliers pour en siphonner le contenu. Les faits de piraterie relayés par la presse ce dernier trimestre de viennent confirmer l'expansion des actes de piraterie dans la région[173], déjà soulignée par le Bureau maritime international (BMI). Deux marins américains ont ainsi été capturés le 24 octobre au large des côtes nigérianes[174] puis libérés le 12 novembre, après trois semaines de captivité[175].

Deux autres membres d'équipage d'un cargo grec ont été enlevés le 17 décembre au large des côtes ouest-africaines et seraient toujours en détention[176]. La piraterie maritime est désormais considérée comme la seconde menace émergente en Afrique après la montée de l'islam radical dans le Sahel[177].

2. Initiatives régionales et internationales

Afin de faire face à cette menace grandissante, le Commandement des États-Unis pour l'Afrique (AFRICOM) a estimé qu'une meilleure coopération entre les forces ouest-africaines est essentielle[178]. Pour sa part, l'Union européenne a défini une nouvelle stratégie pour le golfe de Guinée visant davantage de coordination dans les actions menées sur les plans nationaux, régionaux et internationaux[179].

171. «L'OMD renforce la lutte contre le trafic de cocaïne entre l'Amérique latine et les Caraïbes et l'Afrique », *WCOOMD*, 4 décembre 2013.

172. « 100 millions de dollars de détournements depuis 2010 », *Finance Afrique*, 14 octobre 2013.

173.«Les actes de piraterie se développent dans le golfe de Guinée », *L'express*, 17 octobre 2013.

174. « Deux marins américains kidnappés par des pirates dans le golfe de Guinée », *45enord*, 24 octobre 2013.

175. « Deux otages américains relâchés au Nigeria », *Mer et marine*, 14 novembre 2013.

176. « Deux marins enlevés au large du Nigeria », *Mer et marine*, 18 décembre 2013.

177. « La piraterie, l'autre fléau qui menace l'Afrique », *Le Figaro*, 5 décembre 2013

178. « Piraterie dans le Golfe de Guinée : Les Etats de la région doivent coopérer (États-Unis) », *Afrique Expansion*, 1 novembre 2013.

179. « Elements for the EU's strategic response to the challenges in the Gulf of Guinea », *European Commission*, 18 décembre 2013.

Dans son rapport intitulé *Pirate Trails* applicable à la situation dans le golfe de Guinée, La Banque mondiale suggère qu'« il faut réussir à pister les capitaux pour lutter efficacement contre la piraterie, car il s'agit de détecter tous ceux qui enfreignent la loi et contrôlent le 'business' : les commanditaires, les intermédiaires, les investisseurs et les bénéficiaires »[180].

La France, quant à elle, a détaché le 14 novembre le navire BPC Dixmude avec 300 hommes à bord, pour un mouvement de relève classique dans le cadre de l'opération Corymbe de lutte contre la piraterie dans le golfe de Guinée[181]. De plus, elle va autoriser les navires français à embarquer désormais des gardes armés[182]. Des actions conjointes ont aussi été menées dans la zone : le Nigeria, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Espagne et les Pays-Bas, ont notamment conduit ensemble des exercices militaires amphibies du nom de code « *African wings* » pour lutter contre la piraterie dans la zone[183].

À la suite du sommet de Yaoundé de juin 2013, une rencontre réunissant la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et la Commission du golfe de Guinée (CGG) avec le soutien des Nations unies s'est tenue à Dakar le 26 octobre. La mise en œuvre d'une stratégie régionale sur la sûreté et la sécurité maritime dans le golfe de Guinée était au menu de la rencontre. Son bilan fait état de la création prochaine d'un Centre interrégional africain de coordination (CIC) de la lutte contre la piraterie en mer dont le siège sera établi au Cameroun[184]. Dans l'attente, un groupe de travail interrégional en charge de la conception des outils de coopération et de coordination a été mis sur pied. Il aura entre autres pour mission de faciliter la mise en place du CIC[185]. Le Cameroun a par ailleurs décidé, avec le Nigéria, de créer un comité mixte pour sécuriser leur frontière face aux menaces que constituent le groupe islamiste armé nigérian Boko Haram et les pirates opérant dans le golfe de Guinée[186].

180. « Pirate Trails' Tracks Dirty Money Resulting From Piracy Off the Horn of Africa », *World Bank*, 1er novembre 2013.

181. « Un navire de 300 hommes contre la piraterie », *Le Figaro*, 15 novembre 2013.

182. « Paris va autoriser des gardes armés à bord des navires", *Le Monde*, 5 décembre 2013.

183. « Une force internationale mène des manœuvres anti-piraterie dans le Golfe de Guinée », *Le Soir*, 18 octobre 2013.

184. « Lutte contre la piraterie maritime, Des avancées dans la mise en œuvre de la stratégie régionale », *UNOCA*, 20 décembre 2013.

185. « Golfe de Guinée: Piraterie et autres actes illicites en mer, un Centre interrégional de coordination pour conjurer le mal », *Sudonline*, 30 octobre 2013.

186. « Cameroun et Nigéria créent un comité mixte pour sécuriser leur frontière commune », *Afrique Expansion*, 8 novembre 2013.

C. Initiatives de coopération internationales, régionales et bilatérales

Date	Lieu	Instance /Pays	Type d'initiative	Thématique	Décisions /Suggestions
15-17 /10 2013	Harare, Zimbabwe	UA UNODC	Réunion des experts africains en matière de lutte contre les stupéfiants	Mise en œuvre du Plan d'action de l'organisation panafricaine de lutte contre la drogue	
21-24 /10 2013	Abidjan, Côte d'Ivoire	Commissions nationales de la CEDEAO	Atelier destiné à prospecter les voies et moyens pour une lutte concertée en vue d'éradiquer la prolifération et la circulation des ALPC	Lutte contre la prolifération et la circulation illicite des ALPC Partage des bonnes pratiques	Adoption d'un « cadre stratégique » des mécanismes nationaux d'alerte et de réponse dans la sous-région ouest africaine Extension de l'appui de la coopération allemande à plusieurs autres pays en matière de lutte contre la prolifération et la circulation illicite des ALPC
28-29 /10 2013	Abidjan, Côte d'Ivoire	CEDEAO ONUDC UNOWA	Conférence régionale de Haut niveau des donateurs	Soutenir la CEDEAO dans la lutte contre la criminalité transnationale organisée, y compris le trafic de drogue, l'insécurité dans le Sahel et la piraterie dans le golfe de Guinée.	Engagement financiers des bailleurs de fonds dans la lutte Signature d'un document de projet avec les Nations unies et INTERPOL pour le développement d'unités de lutte contre la criminalité transnationale (UCT/TCU) en Afrique de l'Ouest.
25-27 /11 2013	Abidjan, Côte d'Ivoire	Réseau de prévention des crises alimentaires en Afrique de l'Ouest et au Sahel (RPCA)	29ème réunion annuelle	Insécurité alimentaire et nutritionnelle	Urgence de la reconstitution des stocks alimentaires nationaux Renforcer la gouvernance des États au niveau des systèmes statistiques agricoles
2-14 /12 2013	Douala, Cameroun	CEEAC US Army	Atelier de renforcement des compétences des centres d'opérations maritimes	Renforcer les capacités des parties prenantes et développer des modes opératoires normalisés pour les centres d'opérations maritimes	

* * *

L’auteure

Ce monitoring a été réalisé par Myriam Oko Mvondo, chercheure-stagiaire au GRIP, appuyée par l’équipe de l’axe de recherche «Conflits, sécurité et gouvernance en Afrique ».

Avec le soutien du



GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
Direction de la coopération
au développement